



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-CLOTILDE-DE-HORTON

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, Michael Bernier, Directeur général greffier-trésorier de la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Horton.

QU'une assemblée extraordinaire du conseil municipal de Sainte-Clotilde-de-Horton se tiendra le lundi 10 novembre 2025 à 19h00 à la salle Marlène Langlois situé au 17 route 122;

QU'il sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Mot de bienvenue;
2. Lecture de l'avis de convocation;
3. Autorisation de présenté une demande d'aide financière dans le cadre du PRACIM;
4. Embauche de la coordonnatrice aux loisirs et aux communications;
5. Période de questions;
6. Levée de l'assemblée.

Avis donné à Sainte-Clotilde-de-Horton, ce 4^e jour du mois de novembre 2025.

Michael Bernier
Directeur général greffier trésorier